

PREAVIS N° 15/2024

du comité de direction

**AU CONSEIL INTERCOMMUNAL
de l'association intercommunale
du SDIS Nyon-Dôle**

Budget 2025

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

En vertu des dispositions de la loi du 28 février 1956 sur les communes, le comité de direction de l'association de communes "SDIS Nyon-Dôle" a le plaisir de soumettre à votre approbation le projet de budget pour l'année 2025. Celui-ci est établi conformément au règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes. En vertu de l'article 35 des statuts de notre association, le budget doit être approuvé par le conseil intercommunal avant le 30 septembre.

Le comité de direction est satisfait de pouvoir présenter un budget stable, qui correspond aux chiffres du budget 2024. Le plan comptable développé et validé par le service des finances de la commune boursière de l'association (commune de Nyon) est parfaitement en adéquation avec le budget établi.

Un cadrage budgétaire a été effectué à tous les stades de la préparation de ce budget. Il a été préparé dans une perspective d'économie de moyens, en recherchant les effets de synergie chaque fois que cela était possible, sans perdre de vue la nécessité de disposer des moyens nécessaires à la fourniture des prestations attendues et en adéquation avec l'évolution démographique de notre région. Le budget présenté est donc précis, fondé sur des éléments connus et maîtrisés à ce jour. Depuis la création du SDIS Nyon-Dôle, nous n'avons cessé d'affiner les budgets. Tout a été mis en œuvre pour que le cadre budgétaire soit respecté. **Le but de ce budget 2025 est de rester le plus proche possible du coût de CHF 42.- par habitant.**

Méthodologiquement, le budget 2025 a été établi en tenant compte des quatre sites opérationnels du SDIS Nyon-Dôle, ainsi que la PROV (Protection respiratoire de l'Ouest vaudois). Cela offre un degré de détails performant avec les avantages d'une comptabilité analytique. Pour rappel, les coûts de la PROV étant refacturés aux trois SDIS partenaires, c'est un compte qui équilibre les charges et les recettes afin de boucler à 0.

Une inflation et augmentation du coût de la vie est à relever dans beaucoup de domaines. En premier lieu les énergies (carburants, gaz, électricité) mais également certaines marchandises ou encore les denrées alimentaires.

Les charges :

Afin d'améliorer notre fonctionnement, nous souhaitons adapter les montants suivants :

- Diminution des *indemnités de fonction* 650-3012-02, de CHF -4'000.- (-44.4%). Les CI-DIR sont maintenant indemnisés à l'heure et du coup le montant d'indemnité fixe a été réduit.
- Diminution également des *indemnités auxiliaires* 650-3012-01 de CHF 3'250.- (-2.8%). Avec un permanent supplémentaire, des tâches pris par des SPV seront prises en charge
- Diminution également des *indemnités Paléo* 650-3012-03 de CHF 3'000.- (-150%). tâches prises en charge par les permanents.
- 650-3013-01 *Exercices* en augmentation de CHF 12'000.- (3.4%). Avec le turn over des SPV, les besoins en formations sont grandissants.
- 650-3013-03 *Interventions* en diminution de CHF 10'000.- (5.9%). Difficile à prévoir, mais par rapport aux dernières années.
- 650-3013-04 *Formation cours cantonal ECA* en légère diminution de CHF 2'500.- (-2.2%). Nombre de cours inchangés, mais plus d'excusés.
- 650-3013-05 *Manifestations* en diminution de CHF -2'500.- (-23.1%).

Dans le détail des dépenses, on peut également noter :

- Diminution *imprimés, fournitures de bureaux* 650-3101-00, de CHF 1'000.- (-6.5%) on utilise beaucoup plus les communications par mails ou newsletters au lieu du courrier.
- Les *frais de réceptions et de délégation* 650-3170-00 sont en augmentation de CHF 1'800.- (5,0%). Les coûts dans ce domaine ont également pris l'ascenseur. Ex. différents rapports annuels des sites et du SDIS. La PROV souhaite également remercier les formateurs et cadres.

La situation géopolitique mondiale perdure. Déjà pris en compte dans le dernier budget, une attention particulière des charges liées aux énergies est encore nécessaire :

- Le compte 650-3120-0 *Eau gaz électricité* est en augmentation de CHF 8'000.- (30.3%).
- Le compte 650-3124-01 *Chauffage des bâtiments* est en augmentation de CHF 400.- (0,7%).

Prestations facturées au SDIS

- Le budget tient également compte des montants qui sont facturés par la ville de Nyon pour les prestations qu'elle assure (finance, R&RH, informatique, etc.). Il en va de même pour les loyers des différents bâtiments, tous calculés selon les mêmes tarifs.

Loyers des différentes casernes :

- Le total des différents *loyers* 650-3161-00 est en augmentation de CHF 7'810.- (1.6%). Cela correspond au surplus du loyer de la nouvelle caserne de Chéserey par rapport à l'ancienne de Gingins et du local de Crassier.
- Les loyers (annuels) sont les suivants :
 - Site de Nyon CHF 362'400.-
 - Site de St-Cergue CHF 50'860.-
 - Site de Genolier CHF 45'000.-
 - Site de Bonmont CHF 35'000.-

A noter que les tarifs au m² sont les mêmes dans les 4 casernes du SDIS.

Salaires :

- La plus grosse augmentation concerne les salaires. Les postes de permanents sont inscrits dans le compte 650-3185-03 *salaires fixes*. Ces derniers étant employés par la ville de Nyon, l'association rembourse chaque mois à l'employeur un montant équivalent aux salaires et charges versés. En plus du poste supplémentaire demandé cette année (préavis 14-2024), 4 collaborateurs ont obtenu un changement de classe salariale. En y ajoutant également les primes de fidélités pour un total de CHF 10'300.-, le compte 650-3185-03 *salaires fixes* est en augmentation de CHF 145'000.- (13.8%).

Fonds de réserve

Pour ce qui est des véhicules, le matériel roulant est constitué de véhicules légers (moins de 3,5t), de véhicules poids-lourds et de remorques.

	Propriété SDIS	Propriété ECA	Total
Véhicules légers	12 (86%)	2 (14%)	14
Véhicule lourds	9 (45%)	11 (55%)	20
Total véhicules	21 (62%)	13 (38%)	34

Il est à noter que le parc véhicules vieillit. La moyenne d'âge de nos 21 véhicules, propriété du SDIS, est de 23 ans. Le renouvellement de ces véhicules, du matériel ou encore d'infrastructures, comme l'entretien des portes sectionnelles, devra obligatoirement être pris en charge par l'association. **Il est nécessaire d'augmenter les montants prévus à ces remplacements dans le futur.** Pour 2025, afin d'anticiper sur ces investissements, mais également (sur demande du conseil intercommunal) en vue du financement de la Quinquennale du SDIS (en 2026), CHF 60'000.- ont été attribués cette année aux *fonds de réserve et de renouvellement* 650-3801-00 qui permettra de réaliser, le moment venu, ces investissements. (CHF 50'000.- au *fond de réserve véhicules* et CHF 10'000.- au *fond de réserve quinquennale*).

L'augmentation totale des charges est budgétisée à 3.7% soit CHF 121'976.-.

Les recettes :

La région reste en croissance, mais d'une valeur médiane depuis la création du SDIS Nyon-Dôle. Avec la mise à jour des chiffres de 2024, sur l'ensemble des 18 communes du SDIS Nyon-Dôle, nous comptons 787 nouveaux habitants, ce qui représente un total de 50'323 habitants qui génèrent une recette supplémentaire d'environ CHF 33'054.-.

Nombre d'habitants supplémentaires



Dans les catégories de recettes,

- *taxes, émoluments, produits des ventes* (43) est en augmentation de CHF 1'115.- soit 0.5%.
- *participations et remboursement de collectivités publiques* (45) est également en augmentation de CHF 111'954.- (soit 4.9%).
- *Autres prestations et subventions* (46) est en augmentation de CHF 8'908.- soit (1.2%).

L'augmentation du *total des revenus*, en tenant compte de la participation des communes, est budgétisée à 3.7% soit CHF 121'976.-.

Coût par habitant

Tout a été mis en œuvre afin de rationaliser au mieux le coût par habitant.

Pour le budget 2025, les dix-huit communes membres de l'association voient leur contribution budgétisée à **CHF 42.86** par habitant.

Coût par habitant	Budget	Comptes
2014	40.31	36.92
2015	40.39	36.88
2016	42.49*	39.19
2017	40.09	38.04
2018	40.74	38.40
2019	42.29*	39.68
2020	42.47	37.94
2021	41.94	38.66
2022	41.95	39.75
2023	42.02	38.87
2024	41.40	
2025	42.86*	

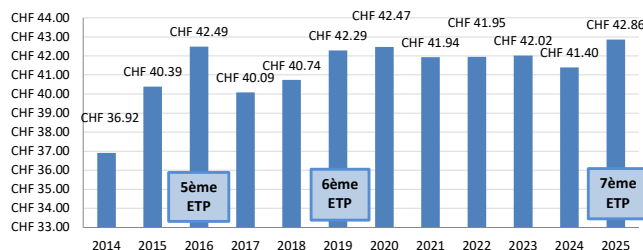
Covid

* Poste de SP permanent supplémentaire

Est compris dans ce budget, l'engagement d'un poste de SP permanent supplémentaire (Préavis 14-2024).

Pour bien comparer le coût du SDIS Nyon-Dôle, le tableau ci-dessous permet d'observer l'évolution du coût par habitant, basé sur une répartition égale sur l'ensemble des habitants, * en notant bien que 3 postes ont été intégrés depuis la création du SDIS en 2014 (budget 2016, 2019 et cette année au budget 2025).

Coût par habitant unifié



A titre de comparaison, les effectifs actuels dans les centres régionaux (EPT au 1er janvier 2024):

- SDIS Riviera 9 sapeurs-pompiers permanents + 0.5 civil (81'000 habitants)
- SDIS Nord-Vaudois 9.8 sapeurs-pompiers permanents + 1.6 civil (52'800 habitants)
- SDIS Nyon-Dôle 6 sapeurs-pompiers permanents (50'000 habitants)

Un budget qui soutient la milice

En tout état de cause, le budget 2025 qui vous est présenté répond aux besoins du corps de sapeurs-pompiers, dont l'engagement et la qualité des interventions n'est plus à démontrer. Le comité de direction est convaincu qu'avec ce budget stabilisé, il dote le SDIS des moyens nécessaires pour accomplir ses missions, malgré la forte augmentation démographique de ces dernières années.

De plus, il marque auprès du corps de sapeurs-pompiers, l'intérêt et le soutien des dix-huit communes partenaires dans leur mission indispensable auprès de la population.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil intercommunal de l'association SDIS Nyon-Dôle

vu le préavis No 15/2024 du comité de direction du 19 juin 2024 sur le budget 2025,
ouï le rapport de la commission de gestion et finances chargée de l'étude de cet objet,
attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide :

D'approuver le budget 2025 de l'association intercommunale SDIS Nyon-Dôle.

Ainsi adopté par le Comité de direction de l'Association SDIS Nyon-Dôle dans sa séance du 19 juin 2024 pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le président



Patrick Barras

La secrétaire



Séverine Clément

Liste des annexes :

- Budget 2025
- Répartition des charges par commune membre
- Plan des investissements



N° - compte	Désignation	SDIS NYON-DÔLE			Variation p/r budget 24		Remarques
		COMPTES 2023 CHF	BUDGET 2024 CHF	BUDGET 2025 CHF	en CHF	en %	
3	Charges	3'056'926.67	3'136'532.00	3'258'508.34	121'976	3.7%	
30	Autorité et personnel	1'048'503.67	1'094'255.00	1'070'395.00	-23'860	-2.2%	
650-3003-00	Jetons de présence	32'820.00	35'940.00	34'480.00	-1'460	-4.2%	
650-3003-01	EM régional	4'160.00	5'600.00	4'800.00	-800	-16.7%	
650-3003-02	CI (Conseil intercommunal)	2'450.00	5'100.00	4'600.00	-500	-10.9%	Repartition entre les heures du CI et celles des différentes commissions
650-3003-03	CODIR (Comité directeur)	8'440.00	9'500.00	9'500.00	0	0.0%	
650-3003-04	COGES Commission de gestion)	4'650.00	1'500.00	2'000.00	500	25.0%	Repartition entre les heures du CI et celles des différentes commissions. NB les heures 22 des commissions avaient été prises sur 23
650-3003-05	EM de site	13'120.00	14'240.00	13'580.00	-660	-4.9%	
650-3012-00	Salaires personnel auxiliaire	126'018.25	135'300.00	125'050.00	-10'250	-8.2%	
650-3012-01	Indemnités auxiliaires	111'446.25	117'300.00	114'050.00	-3'250	-2.8%	Travail pris en charge par les permanents
650-3012-02	Indemnités de fonctions	13'000.00	13'000.00	9'000.00	-4'000	-44.4%	L'indemnité du rempli Cdt est supprimée. Intégrée dans son traitement salarial (SPP)
650-3012-03	Indemnités Paléo	1'572.00	5'000.00	2'000.00	-3'000	-150.0%	Travail pris en charge par les permanents
650-3013-00	Total soldes	834'205.30	846'515.00	840'465.00	-6'050	-0.7%	
650-3013-01	Exercices 30.-/h	359'297.60	344'000.00	356'000.00	12'000	3.4%	Besoin de formation croissant et turn over des SP volontaires
650-3013-02	Gardes Piquets DPS 90.-/j	135'993.30	133'745.00	133'745.00	0	0.0%	
650-3013-03	Interventions 35.-/h	167'335.00	179'000.00	169'000.00	-10'000	-5.9%	Dépend du nombre, durée, types d'interventions. Lié à des moyennes.
650-3013-04	Cours formation cant ECA 250.-/j	115'355.00	115'620.00	113'120.00	-2'500	-2.2%	
650-3013-05	Manifestations 25.-/h	362.50	13'300.00	10'800.00	-2'500	-23.1%	
650-3013-06	Paléo 24.-/h	33'626.40	35'000.00	33'000.00	-2'000	-6.1%	Pour autant que Paléo reste sans feux d'artifice
650-3013-07	Heures de conduites chauffeurs 25.-/h	22'235.50	25'850.00	24'800.00	-1'050	-4.2%	
650-3030-00	Cotisations AVS / AI / APG / AC	32'111.65	33'500.00	33'500.00	0	0.0%	
650-3050-00	Assurance de personnes	0.00	450.00	450.00	0	0.0%	
650-3060-00	Remboursement de frais	2'615.70	2'300.00	2'300.00	0	0.0%	
650-3091-00	Frais de formation	14'658.72	26'250.00	26'350.00	100	0.4%	Projet dans un centre de formation
650-3099-00	Concours	6'074.05	8'000.00	7'800.00	-200	-2.6%	
650-3099-01	Revue quinquennale (ou manifestations internes)	0.00	6'000.00	0.00	-6'000		10 ans du SDIS et 25 ans de la caserne de Nyon en 24
31	Biens, services et marchandises	1'903'285.46	1'934'300.00	2'084'910.00	150'610	7.2%	
650-3101-00	Imprimés, fournitures de bureau	13'925.22	16'400.00	15'400.00	-1'000	-6.5%	Rapports de gestion et cartes de vœux
650-3102-00	Insertions dans les journaux	978.30	2'750.00	1'950.00	-800	-41.0%	
650-3116-00	Achats matériel spécialisé	72'593.01	78'000.00	75'600.00	-2'400	-3.2%	

N° - compte	Désignation	SDIS NYON-DÔLE			Variation p/r budget 24		Remarques
		COMPTES 2023	BUDGET 2024	BUDGET 2025	en CHF	en %	
		CHF	CHF	CHF			
650-3116-01	Achats matériel spécialisé lié à un préavis	67'942.45	0.00	0.00	0		
650-3120-00	Eau, gaz, électricité	BAT 30'272.50	20'200.00	29'000.00	8'800	30.3%	
650-3124-00	Total chauffage et carburant	74'003.05	95'900.00	93'800.00	-2'100	-2.2%	
650-3124-01	Chauffage des bâtiments	BAT 42'170.95	55'600.00	56'000.00	400	0.7%	Adaptation face au cours des carburants et coûts de chauffage et caserne de cheserex
650-3124-02	Achats de carburant	31'832.10	40'300.00	37'800.00	-2'500	-6.6%	Adaptation face au cours des carburants et coûts de chauffage
650-3131-00	Subsistance lors d'interventions	4'057.25	7'000.00	6'500.00	-500	-7.7%	
650-3133-00	Achats produits de nettoyage	4'124.45	4'500.00	4'500.00	0	0.0%	
650-3141-00	Entretien bâtiments	24'683.22	24'300.00	24'800.00	500	2.0%	
650-3141-01	Caserne	18'222.30	17'800.00	18'300.00	500	2.7%	Augmentation des couts de nettoyage et ajout des nouveaux locaux du 2ème étage Nyon
650-3141-02	Station de lavage	6'460.92	6'500.00	6'500.00	0	0.0%	
650-3145-00	Frais entr. trav. Espaces Verts	EV 0.00	3'000.00	0.00	-3'000		
650-3155-00	Entretien véhicules à moteur	51'732.11	60'500.00	59'500.00	-1'000	-1.7%	
650-3156-00	Entretien matériel spécialisé	23'324.40	27'600.00	27'600.00	0	0.0%	
650-3161-00	Loyers	452'819.20	485'450.00	493'260.00	7'810	1.6%	Nouveau loyer Cheserex
650-3170-00	Frais réception et délégation	34'287.78	34'200.00	36'000.00	1'800	5.0%	Rapport annuel du SDIS et augmentation des coûts, augm PROV repas remerciement cadres et formateurs
650-3172-00	Réseaux sociaux	104.98	0.00	0.00	0		
650-3181-00	Frais de ports et taxes CCP	1'352.67	4'500.00	3'000.00	-1'500	-50.0%	
650-3182-00	Frais de téléphones, télé-réseau	13'431.94	12'300.00	12'800.00	500	3.9%	
650-3183-00	Commissions et frais bancaires						
650-3184-00	Pertes sur débiteurs	4'886.50	5'000.00	5'000.00	0	0.0%	
650-3185-00	TOTAL honoraires	983'284.75	1'000'700.00	1'145'700.00	145'000	12.7%	
650-3185-01	Honoraires de médecins	12'789.90	12'700.00	12'700.00	0	0.0%	
650-3185-02	Frais RRH (sans formation)	RRH 9'000.00	9'000.00	10'500.00	1'500	14.3%	1 EPT supplémentaire (1'500.- par EPT)
650-3185-03	Salaires fixes	RRH 892'184.75	905'000.00	1'050'000.00	145'000	13.8%	1 EPT supplémentaire et changement de classes pour 4 collaborateurs (7.8%)
650-3185-04	Frais Finance (Compta, facturation)	FIN 8'000.00	8'000.00	8'000.00	0	0.0%	
650-3185-05	Frais achat/entr. matériel et logiciel informatique	INF 57'002.10	60'000.00	60'000.00	0	0.0%	
650-3185-06	Frais juridique	0.00	1'000.00	0.00	-1'000	#DIV/0!	
650-3185-07	Révision des comptes	4'308.00	5'000.00	4'500.00	-500		
650-3186-00	Primes d'assurances choses/RC	OJ 21'552.50	23'500.00	22'800.00	-700	-3.1%	
650-3188-00	Enlèvement et élimination des ordures	2'212.00	2'000.00	2'200.00	200	9.1%	Ajout de l'enlevement du carton 1x / mois
650-3193-00	Cotisations à associations diverses	8'177.25	9'200.00	8'500.00	-700	-8.2%	
650-3195-00	TVA	7'310.13	8'800.00	8'500.00	-300	-3.5%	Adaptation mais prise en compte du nouveau taux de 8.1%

N° - compte	Désignation	SDIS NYON-DÔLE			Variation p/r budget 24		Remarques
		COMPTES 2023 CHF	BUDGET 2024 CHF	BUDGET 2025 CHF	en CHF	en %	
650-3199-00	Frais divers	6'229.80	8'500.00	8'500.00	0	0.0%	
650-3199-01	Jubilés cadeaux	4'047.80	5'500.00	5'500.00	0	0.0%	
650-3199-02	Concept Sport	2'182.00	2'000.00	2'000.00	0	0.0%	
650-3199-03	Autres frais divers	0.00	1'000.00	1'000.00	0	0.0%	
33	Rachat de véhicules	2'560.65	3'000.00	0.00	-3'000	#DIV/0!	
650-3313-00	Rachat de véhicules	2'560.65	3'000.00	0.00	-3'000		Rachat des véhicules complètement terminé
35	Remboursement, participation à des collectivités publiques	40'476.89	39'977.00	43'203.34	3'226	7.5%	
650-3519-00	Remboursement fournitures au Canton	4'574.05	5'000.00	5'000.00	0	0.0%	
650-3521-00	Participation au concept régional de protection respiratoire	35'902.84	34'977.00	38'203.34	3'226	8.4%	
38	Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	62'100.00	65'000.00	60'000.00	-5'000		
650-3801-00	Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	62'100.00	65'000.00	60'000.00	-5'000	-8.3%	Renouvellement du parc véhicule, infrastructure et revue quinquennale 2026
650	Total des charges	3'056'926.67	3'136'532.00	3'258'508.34	121'976	3.7%	
					121'976		
4	Revenus	3'056'926.67	3'136'532.00	3'258'508.34	121'976	3.7%	
42	Revenus du patrimoine	0.00	0.00	0.00	0		
650-4221-00	Intérêts bancaires	0.00	0.00	0.00	0		
43	Taxes, émoluments, produits des ventes	245'533.96	239'140.00	240'255.00	1'115	0.5%	
650-4356-00	Facturations à des tiers	205'969.05	194'140.00	202'420.00	8'280	4.1%	
650-4356-01	Facturations à des tiers (avec TVA)	71'880.15	58'900.00	63'900.00	5'000	7.8%	
650-4356-02	Facturations à des tiers (sans TVA)	134'088.90	135'240.00	138'520.00	3'280	2.4%	loyer salle de sport part de PNR (1/2) et acompte chauffage
650-4359-00	Prestations "Paléo" (avec TVA)	38'940.01	42'000.00	37'835.00	-4'165	-11.0%	Pour autant que Paléo reste sans feu d'artifice
650-4361-00	Remboursement des traitements	0.00	3'000.00	0.00	-3'000	#DIV/0!	
650-4390-00	Recettes diverses	624.90	0.00	0.00	0		
45	Participations et remboursement de collectivités publiques	2'033'063.86	2'153'869.00	2'265'822.74	111'954	4.9%	
650-4521-00	Total des Facturation aux communes	34'620.17	33'500.00	33'500.00		0.0%	
650-4521-01	Facturation aux communes (avec TVA)	34'620.17	33'500.00	33'500.00	0	0.0%	
650-4521-02	Facturation aux communes (sans TVA)	0.00	0.00	0.00	0		

N° - compte	Désignation	SDIS NYON-DÔLE		
		COMPTES 2023	BUDGET 2024	BUDGET 2025
		CHF	CHF	CHF
650-4525-00	Participation des communes	1'998'443.69	2'120'369.00	2'232'322.74
650-4525-01	Participations des communes au SDIS	1'925'510.62	2'050'614.00	2'156'847.74
650-4525-02	Participations des SDIS à la PROV	59'838.07	57'500.00	62'800.00
650-4525-03	Participations de la commune de Céligny	13'095.00	12'255.00	12'675.00
46	Autres prestations et subventions	708'825.15	743'523.00	752'430.60
650-4651-00	Subventions sur frais d'exploitation	708'825.15	743'523.00	752'430.60
650-4651-01	Interventions payées par ECA	205'351.75	232'845.00	232'845.00
650-4651-02	Subventions de l'ECA DPS	280'500.90	288'416.00	293'474.60
650-4651-03	Subventions de l'ECA DAP	57'040.00	60'612.00	57'736.00
650-4651-04	Subventions de l'ECA pour véhicules	2'500.00	0.00	0.00
650-4651-05	Subventions de l'ECA pour piquets DPS	100'875.00	94'150.00	100'875.00
650-4651-06	Subventions de l' ECA pour les cours cantonaux	62'557.50	67'500.00	67'500.00
6504801-01	Prélèvements sur le fonds de réserve	69'503.70	0.00	0.00
650	Total des revenus	3'056'926.67	3'136'532.00	3'258'508.34

Variation p/r budget 24		Remarques
en CHF	en %	
	0.0%	
106'234	4.9%	
5'300	8.4%	
420	3.3%	Depuis 2021 Participation commune de Céligny, selon convention (15.-x 845 hab au 31.12.22)
8'908	1.2%	
8'908	1.2%	
0	0.0%	
5'059	1.7%	
-2'876	-5.0%	Effectifs DAP en diminution
0		Montant intégré dans le 650-4651-02 subventions ECA DPS (depuis 2017)
6'725	6.7%	
0	0.0%	
0		
121'976	3.7%	

Total par SDIS	0.00	0.00	0.00
-----------------------	-------------	-------------	-------------

Coût par habitant	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Coût par habitant pour les 18 communes	38.87	41.40	42.86

Coût par habitant	Budget	Comptes
2014	40.31	36.92
2015	40.39	36.88
2016	42.49*	39.19
2017	40.09	38.04
2018	40.74	38.40
2019	42.29*	39.68
2020	42.47	37.94
2021	41.94	38.66
2022	41.95	39.75
2023	42.02	38.87
2024	41.40	
2025	42.86*	

Covid

* Poste de SP permanent supplémentaire

Répartition des charges par les communes membres

Communes	Résidents permanents (ASV 31.12.22) *	Coût effectif 2023	
		Par habitant (Frs)	Par commune (Frs)
Arnex	240	38.87	9'329.02
Arzier	2'955	38.87	114'863.61
Borex	1'131	38.87	43'963.03
Cheserex	1'251	38.87	48'627.54
Crans	2'360	38.87	91'735.41
Crassier	1'234	38.87	47'966.73
Duillier	1'116	38.87	43'379.96
Eysins	1'767	38.87	68'684.94
Genolier	2'027	38.87	78'791.38
Gingins	1'271	38.87	49'404.96
Givrins	1'026	38.87	39'881.58
Grens	400	38.87	15'548.37
La Rippe	1'198	38.87	46'567.38
Nyon	22'481	38.87	873'857.48
Prangins	4'279	38.87	166'328.73
Signy	583	38.87	22'661.75
St-Cergue	2'788	38.87	108'372.17
Trelex	1'429	38.87	55'546.57
18 communes	49'536	38.8709	1'925'510.62

Résidents permanents (ASV 31.12.22)	Budget 2024 Répartition par commune	
	Par habitant (Frs)	Par commune (Frs)
240	41.40	9'935.15
2'955	41.40	122'326.48
1'131	41.40	46'819.37
1'251	41.40	51'786.95
2'360	41.40	97'695.60
1'234	41.40	51'083.21
1'116	41.40	46'198.43
1'767	41.40	73'147.51
2'027	41.40	83'910.58
1'271	41.40	52'614.87
1'026	41.40	42'472.75
400	41.40	16'558.58
1'198	41.40	49'592.93
22'481	41.40	930'633.34
4'279	41.40	177'135.36
583	41.40	24'134.12
2'788	41.40	115'413.27
1'429	41.40	59'155.51
49'536	41.40	2'050'614.00

Résidents permanents (ASV 31.12.23)	Différence entre les habitants 22 et 23		Budget 2025 Répartition par commune		Quote-part % MCH2	Différence entre le budget 24 et 25
			Par habitant (Frs)	Par commune (Frs)		
242	2	0.8%	42.86	10'372.14	0.48	436.99
2'971	16	0.5%	42.86	127'337.29	5.90	5'010.82
1'135	4	0.4%	42.86	48'646.19	2.26	1'826.82
1'276	25	2.0%	42.86	54'689.46	2.54	2'902.52
2'424	64	2.7%	42.86	103'892.83	4.82	6'197.23
1'273	39	3.2%	42.86	54'560.88	2.53	3'477.67
1'115	-1	-0.1%	42.86	47'788.99	2.22	1'590.56
1'739	-28	-1.6%	42.86	74'533.68	3.46	1'386.17
2'038	11	0.5%	42.86	87'348.84	4.05	3'438.26
1'262	-9	-0.7%	42.86	54'089.42	2.51	1'474.55
1'019	-7	-0.7%	42.86	43'674.42	2.02	1'201.67
392	-8	-2.0%	42.86	16'801.15	0.78	242.58
1'206	8	0.7%	42.86	51'689.25	2.40	2'096.32
22'978	497	2.2%	42.86	984'838.89	45.66	54'205.54
4'284	5	0.1%	42.86	183'612.58	8.51	6'477.21
606	23	3.9%	42.86	25'973.21	1.20	1'839.08
2'916	128	4.6%	42.86	124'979.99	5.79	9'566.72
1'447	18	1.3%	42.86	62'018.53	2.88	2'863.02
50'323	787	1.6%	42.8601	2'156'847.74	100.00	106'233.74

ASV = Annuaire statistique vaud

Participations des communes (Budget 2024)	2'050'614.00
Participations des communes (Budget 2025)	2'156'847.74
Différence entre les 2 budgets	106'233.74

Répartition des charges entre les communes

Le coût effectif de fonctionnement est facturé à toutes les communes signataires, selon les bases de répartition en fonction du nombre d'habitants au 31 décembre de l'année précédente, selon les données SCRIS.

La participation des communes est facturée durant l'année en cours sur la base du budget.

A la clôture des comptes, la participation des communes est corrigée selon les frais effectifs.

Plan d'investissement

9282-01 Fonds de réseve VEHICULES			2023		2024		2025		2026		2027		2028	
	Préavis	Site	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses
Situation au 1er janvier			174'275		156'333		149'131		124'131		94'131		149'131	
Ajout au fonds de réserve			50'000		55'000		50'000		55'000		55'000		55'000	
Remplacement du Véhicule chef d'intervention Z102 (y/c aménagements AR)								75'000						
Remplacement du Véhicule chef d'intervention Z101 (y/c aménagements AR)									85'000					
Remplacement occasion Z371			08-2022	Genolier		24'000								
Remplacement occasion Z561			08-2023	Bonmont			36'000							
Remplacement du Véhicule chef d'intervention Z103			09-2023	Nyon		43'942		26'202						
Total annuel des investissements projetés			50'000	67'942	55'000	62'202	50'000	75'000	55'000	85'000	55'000	-	55'000	-
Situation au 31 décembre			156'333		149'131		124'131		94'131		149'131		204'131	

9282-03 Fonds de réserve PERTES sur DEBITEURS			2023		2024		2025		2026		2027		2028	
	Préavis	Site	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses
Situation au 1er janvier			1'679		3'779		3'779		3'779		3'779		3'779	
Ajout au fonds de réserve			2'100											
Total annuel des investissements projetés			2'100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Situation au 31 décembre			3'779		3'779		3'779		3'779		3'779		3'779	

9282-04 Fond de réseve INFRASTRUCTURE			2023		2024		2025		2026		2027		2028	
	Préavis	Site	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses
Situation au 1er janvier			90'000		88'439		88'439		88'439		88'439		88'439	
Ajout au fonds de réserve														
Refection cours Nyon				1'561										
Total annuel des investissements projetés			-	1'561	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Situation au 31 décembre			88'439		88'439		88'439		88'439		88'439		88'439	

9282-05 Fond de réseve REVUE QUINQUENNALE			2023		2024		2025		2026		2027		2028	
	Préavis	Site	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses
Situation au 1er janvier			16'228		26'228		36'228		46'228		6'228		16'228	
Ajout au fond de réserve			10'000		10'000		10'000		10'000		10'000		10'000	
Revue QUINQUENNALE 2022														
Revue QUINQUENNALE 2026									50'000					
Total annuel des investissements projetés			10'000	-	10'000	-	10'000	-	10'000	50'000	10'000	-	10'000	-
Situation au 31 décembre			26'228		36'228		46'228		6'228		16'228		26'228	

9282 TOTAL Fonds de réseve			2023		2024		2025		2026		2027		2028	
Situation au 1er janvier			282'182		274'779		277'577		262'577		192'577		257'577	
Situation au 31 décembre			274'779		277'577		262'577		192'577		257'577		322'577	